

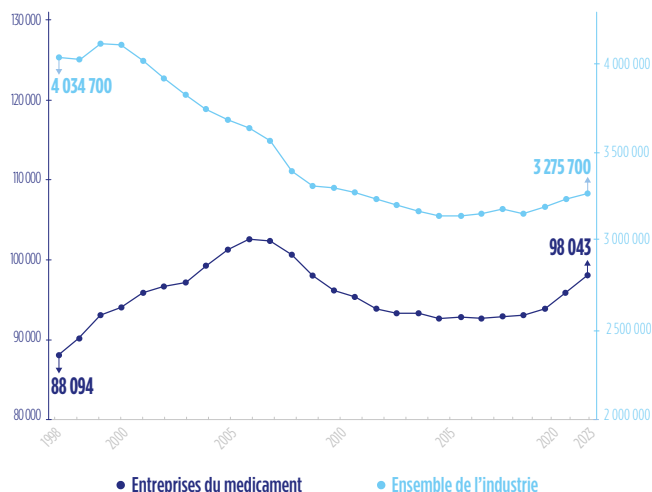


Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

Mars 2025

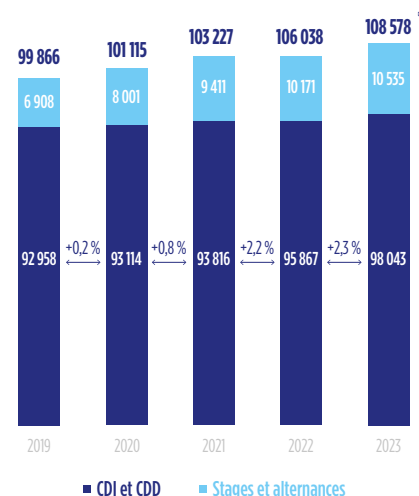
Une industrie de l'innovation engagée dans une politique emploi dynamique... mais fortement impactée par la politique du médicament

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN CDI ET CDD DEPUIS 1998



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS CDI + CDD + ALTERNANTS

Une augmentation conséquente de l'alternance



* Deux autres chiffres de recensement des effectifs sont souvent apportés mais reposent sur des périmètres différents. 84 972 salariés recensés selon la méthodologie de la DGE qui prend en compte les codes d'activité NAF 21.10Z et NAF 21.20Z mais n'englobe pas l'ensemble des salariés travaillant dans l'industrie pharmaceutique. Les établissements employeurs appliquant la Convention Collective de la branche de l'industrie pharmaceutique (IDCC 0176) rassemblent, de leur côté, 137 700 salariés (données 2023) mais le périmètre est plus large car il inclut des cabinets de conseil, sociétés d'informatique, organismes de formation...

108 578
salariés en 2023

dont
98 043 salariés
CDI+CDD*, soit
une progression de
2,4% par rapport à
2022, alors que le
reste de l'industrie
augmente
de +1,1%.

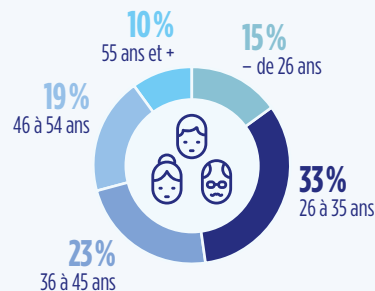


16 350
recrutements
tout contrats
confondus
en 2023.

2 200
créations nettes
d'emploi
dont **91% de CDI**.

9 960
alternants
en 2023 :
+4% de
progression

Tranches d'âge des salariés



**Recrutement
par groupes de
classifications :**

43%
groupes 1 à 5

57%
groupes 6 à 11
 (« cadres »)



Le secteur générateur d'emplois pour l'économie française

**Une filière qui génère 3 emplois dans l'économie
pour 1 emploi dans l'industrie pharmaceutique.**

En effet, le secteur a un volume d'emplois indirects et induits important qui porte l'effectif de l'ensemble de la chaîne du médicament à **plus de 410 000 personnes au total**.

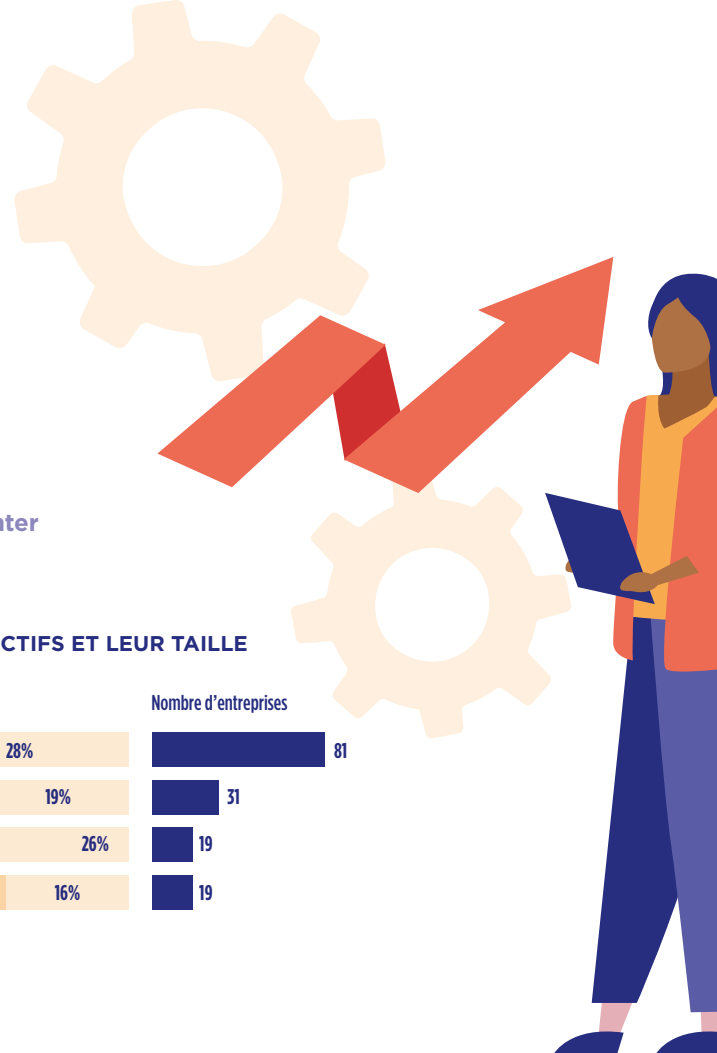
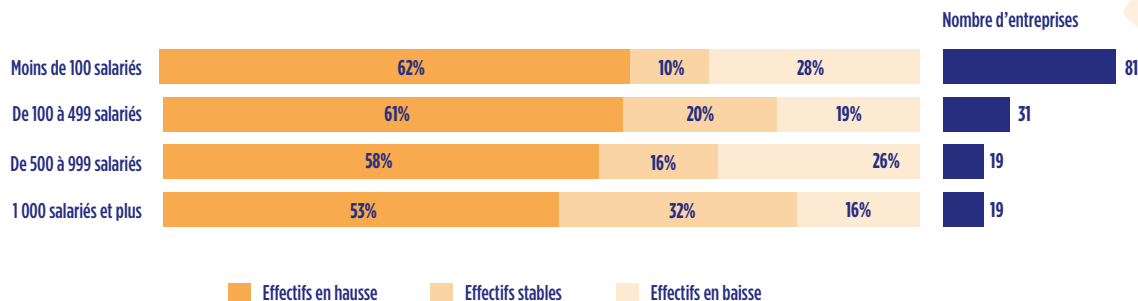
Évolution des effectifs en fonction de la taille des entreprises en 2023



77 %

Part des entreprises
ayant vu leurs **effectifs augmenter**
ou **sont restés stables**

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ÉVOLUTION DE LEURS EFFECTIFS ET LEUR TAILLE



Un poids significatif du secteur dans le tissu économique de 6 régions majeures

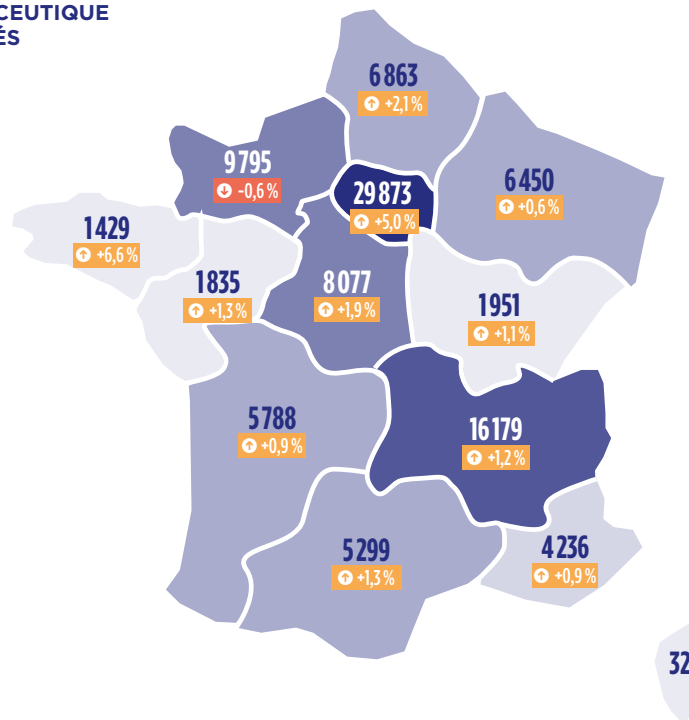
RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE SELON LA RÉGION DU LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS

Répartition 2023

Île-de-France	30,5 %
Auvergne-Rhône-Alpes	16,5 %
Normandie	10,0 %
Centre-Val de Loire	8,2 %
Hauts-de-France	7,0 %
Grand Est	6,6 %
Nouvelle Aquitaine	6,0 %
Occitanie	5,9 %
PACA	4,3 %
Bourgogne-Franche-Comté	2,0 %
Pays de la Loire	1,9 %
Bretagne	1,5 %
Corse	0,0 %

Effectifs au lieu de résidence

	Plus de 20 000 salariés
	De 10 000 à 19 999 salariés
	De 7 500 à 9 999 salariés
	De 5 000 à 7 500 salariés
	De 2 000 à 4 999 salariés

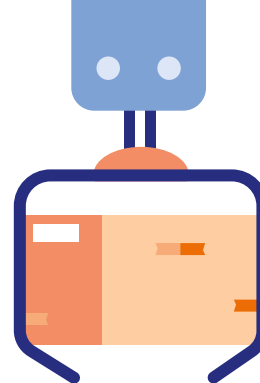


Des atouts pour l'innovation et l'économie : des effectifs de R&D et de production importants

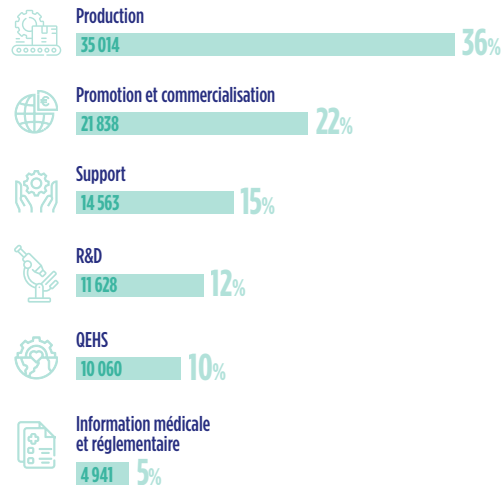
La nomenclature se décline en 6 familles de métiers : les familles **R&D, Production, Support, QEHS** (Qualité, Environnement, Hygiène, Sécurité), **Information médicale et réglementaire, et Promotion & commercialisation** contenant chacune entre 4 et 9 domaines de spécialisation.



- Les métiers de la **production et de la qualité** : **46% des effectifs**.
- Les effectifs des familles de métiers de la **production** et de la **qualité** ont augmenté de **+2% par an en moyenne depuis 2018**.



RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN 2023 SELON LES FAMILLES DE MÉTIERS



Le vieillissement de l'emploi industriel concerne aussi l'industrie pharmaceutique

■ La part des salariés en CDI et CDD de **moins de 30 ans** s'élève à plus de **10 %** des effectifs, celle des **moins de 26 ans** reste faible puisque ces derniers représentent **4 %** des effectifs. Inversement, **près de 20 % des salariés** en CDI et CDD **ont 55 ans et plus**.

La répartition des effectifs selon l'âge diffère selon les métiers exercés. **Les moins de 30 ans** sont ainsi **sur-représentés** parmi les métiers de la **qualité et de la production**.

Près de 20 % des salariés ont 55 ans et plus.

■ **Les salariés dépassant les 10 ans d'ancienneté représentent un peu moins de la moitié des effectifs** des entreprises du médicament (48%), **une proportion en légère baisse** par rapport à 2022 (51%) et proche de celle observée dans l'ensemble de l'industrie (53%).

Dans les entreprises de plus de 1000 salariés, 58 % des salariés présentent une ancienneté supérieure à 10 ans, contre un quart dans les structures employant moins de 100 salariés.

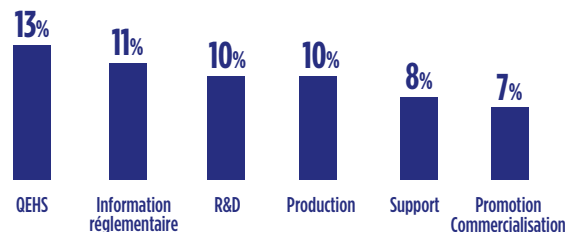
Âge moyen

44,6
ans

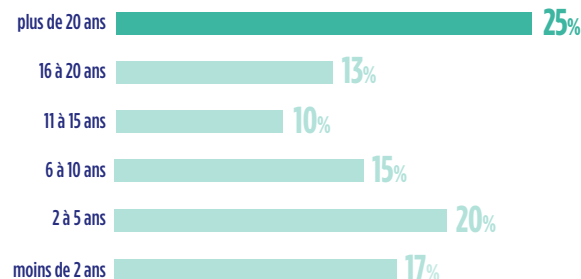
Ancienneté moyenne

13,1
ans

PART DES SALARIÉS DE MOINS DE 30 ANS SELON LA FAMILLE DES MÉTIERS



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHES D'ANNÉES D'ANCIENNETÉ DANS L'ENTREPRISE



Une industrie féminisée

- Un taux de **féminisation particulièrement élevé dans les PME** où 60% sont des femmes.
- Les femmes représentent plus des **2/3 des salariés de la promotion, du support, de la qualité, de l'information médicale et réglementaire.**



56,7%

de femmes

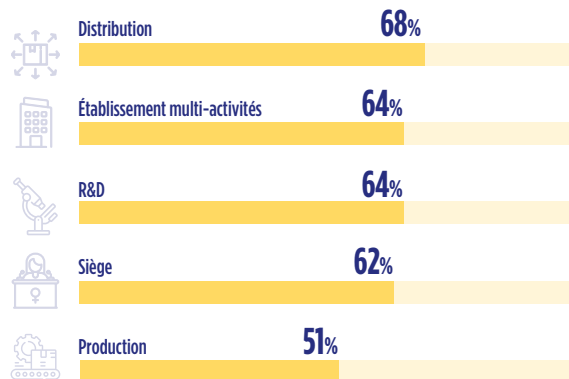


43,3%

d'hommes



TAUX DE FÉMINISATION PAR ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ÉTABLISSEMENT



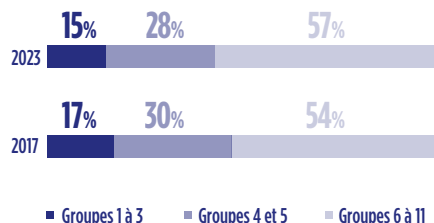
TAUX DE FÉMINISATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Des emplois qualifiés

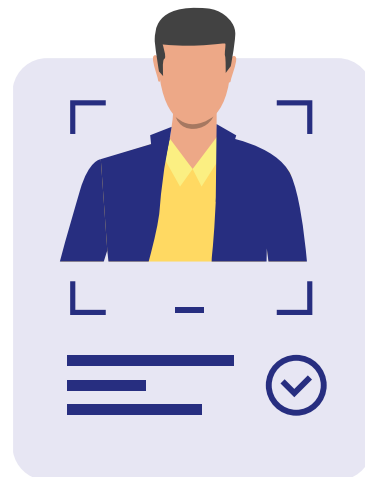
- Un **niveau élevé de qualification** du personnel.
- Près de 3 salariés sur 5 appartiennent aux groupes 6 à 11.
- Un niveau de classification qui s'accroît au fil du temps.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES GROUPES DE CLASSIFICATION ENTRE 2017 ET 2023

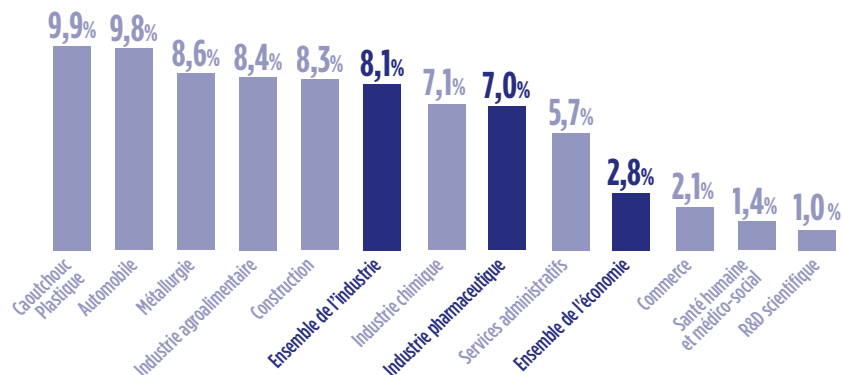


Utilisation de l'intérim dans le secteur

- Un **taux de recours à l'intérim de 8,1%** qui représente un peu plus de 7600 équivalents temps plein.
- Le recours à l'intérim est **en baisse de 0,7 point en 2023**, alors qu'il reste stable dans l'ensemble de l'industrie (8,1%).



TAUX DE RECOURS À L'INTÉRIM SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



Plus de 16 000 personnes recrutées tous contrats confondus dans les entreprises du médicament en 2023

→ 16 347 recrutements (tous contrats confondus) dont **9 824 recrutements en CDI et CDD** (6 841 en CDI et 2 983 en CDD) ont été réalisés en 2023.

→ **42% des embauches ont été réalisées en CDI.**

→ **18% des embauches ont été réalisées en CDD**, les autres embauches correspondent à des contrats de professionnalisation, des contrats d'apprentissage, des stages.

→ **13 224 sorties** (démissions, départs en retraites, licenciements, sorties du secteur, cessations d'activité...).

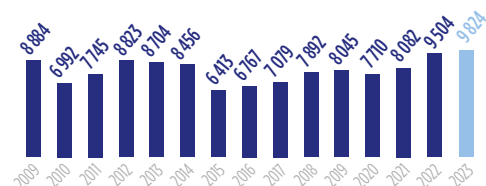
→ Les recrutements en **contrat d'apprentissage et de professionnalisation** ont été stables en 2023 avec près de

4 590 embauches tandis qu'on observe une légère augmentation des entrées de **stagiaires** avec **1 940 contrats signés** en 2023.

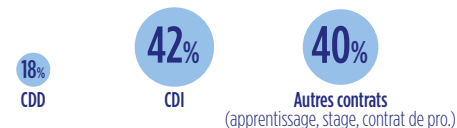
→ **La majorité des recrutements** se fait dans les deux principales familles de métiers du secteur : **la production** et **la promotion et commercialisation** de médicament.

→ **Les métiers liés à la promotion et la commercialisation** se distinguent par un poids important dans les embauches puisqu'ils concentrent 27% des entrées pour 24% des effectifs en CDI et CDD. Toutefois, comme le turnover y est plus important que dans les autres familles de métiers, les effectifs sortants sont également plus nombreux.

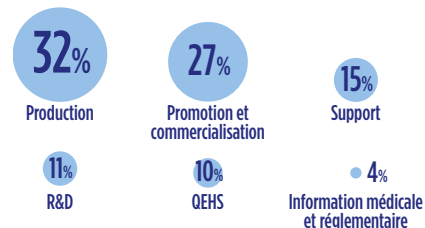
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECRUTEMENTS EN CDI ET CDD ENTRE 2009 ET 2023



RECRUTEMENTS PAR TYPE DE CONTRAT

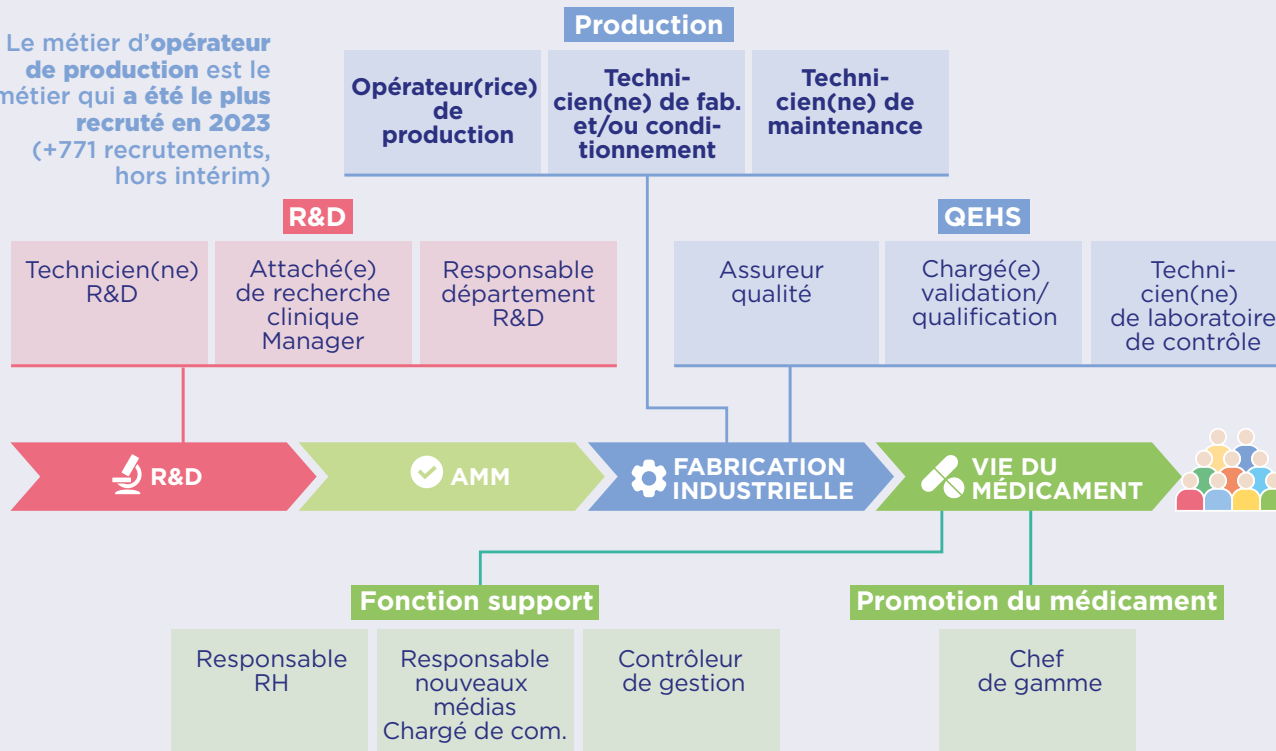


RECRUTEMENTS PAR FAMILLE

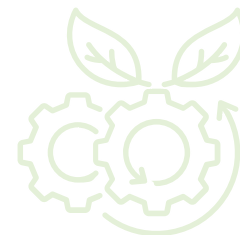


ZOOM SUR... les métiers qui recrutent le plus

Le métier d'**opérateur de production** est le métier qui a été le plus recruté en 2023 (+771 recrutements, hors intérim)



La transition écologique dans les métiers du médicament



Face au dérèglement climatique, la transition écologique est une forte attente de la société pour **protéger l'environnement, la qualité de l'eau, la gestion des déchets, la préservation de la biodiversité...**

Les entreprises du médicament ont pris la pleine mesure de ces enjeux et entrepris des réflexions et des actions :

- décarbonation des sites de production ;
- recherche de l'efficacité énergétique ;
- meilleure gestion de l'eau ;
- recyclage et réemploi des plastiques ;
- chasse aux PFAS (substances persistantes) ...

Ainsi, l'industrie pharmaceutique est le 1^{er} secteur à avoir signé un accord de branche sur la transition écologique en 2023 :

- **évolution des métiers vers ceux de la transition écologique,**
- **+2000 recrutements d'ici à 2030.**

Les familles de métiers impactées :

- **la R&D** : renforcement des compétences en chimie verte et intégration de critères environnementaux ;
- **la production** : enjeux environnementaux de mieux en mieux intégrés dans la conception de procédés de formulation et les nouvelles formes galéniques ;
- **l'accès au marché** : intégration de la dimension environnementale dans la définition de la stratégie pour répondre aux attentes des parties prenantes.

Quels enjeux pour demain ?

■ Enjeux de formation

Davantage intégrer la transition écologique dans les formations initiales, en particulier dans les études de pharmacie.

■ Une nouvelle R&D

Mieux orienter la recherche fondamentale et clinique vers les besoins induits par la transition (nouvelles pathologies, nouveaux besoins, substitution de principes actifs...), intégration croissante de la chimie verte (ou durable).

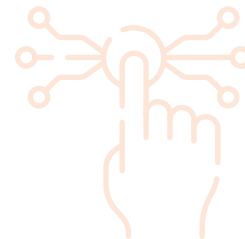
■ Enjeux d'intégration de la « *sustainability* »

Mieux intégrer l'impact environnemental dans les critères de décision et la stratégie des sites industriels dans la chaîne du vivant :

- adopter des politiques d'achats responsables ;
- optimiser la chaîne logistique (rationalisation des commandes, des livraisons,...) ;
- utiliser des conditionnements réutilisables et/ou recyclés (ex : remplacement des blisters).



La transition numérique dans les métiers du médicament



Le renforcement de la cybersécurité est d'autant plus une urgence pour les entreprises du médicament que le **partage des données de santé s'accélère, et que leur exploitation ouvre de formidables espoirs pour la recherche de nouvelles thérapies, le raccourcissement des phases cliniques et le bien-être des patients tout au long de leurs parcours de soins.**

Traduction de ces évolutions dans l'emploi :

- 63% des entreprises du médicament ont recruté au moins un collaborateur en 2023 sur les métiers du numérique ;
- une vingtaine de nouveaux métiers qui apparaissent dans les entreprises du médicament.

Nos principaux besoins en compétences spécifiques se concentrent autour des métiers de la data, l'IA, la cybersécurité, et la fonction de chefs de projets IT.

Une croissance de l'emploi dans ces métiers :

- +23,7% entre 2019 et 2023 (soit entre 2 730 et 3 720 postes) ;
- 3 000 recrutements d'ici à 2020.

Les familles de métiers impactées :

- **R&D** : biométrie/data management, développement clinique
- **Production** : automatisation, robotisation
- **Fabrication/conditionnement** : responsable conditionnement
- **Maintenance** prédictive sur l'IA et logistique
- **QEHS** : assurance qualité/contrôle qualité /EHS (Environnement, Hygiène, Sécurité)
- **Commercialisation/ventes** : outils IA fortement développés pour l'information promotionnelle
- **Fonctions supports** : responsable informatique/projet IT, *Chief data officer*

Quels enjeux pour demain ?

■ Enjeux de formation

Ajuster l'offre de formation initiale sur les technologies numériques pour qu'elle réponde mieux aux enjeux spécifiques des industries de santé. Développer des formations dédiées aux usages du numérique en santé.

■ Enjeux d'attractivité

Renforcer la visibilité et l'attractivité du secteur pour attirer les profils digitaux également très recherchés dans d'autres secteurs d'activité (jeunes diplômés ou profils en reconversion).

■ Enjeux de transformation

Faciliter la transformation digitale des entreprises pour accélérer l'intégration de ces technologies, notamment au sein des TPE-PME.

■ Enjeux sécuritaires

Attirer les compétences de pointe pour prévenir les risques de cyber-attaques dans un contexte d'hyper-connexion des organisations.

■ Enjeux réglementaires

Garantir la confidentialité des données.

■ Enjeux de compétitivité

Valoriser la masse de données émises et collectées pour innover et améliorer à la fois l'outil de production, la gestion interne et l'expérience client.



Une part stable des CDI depuis 10 ans

Effectifs en CDI :	85 %
Effectifs en CDD :	5,3 %
Effectifs en contrat en alternance : (contrats pro, apprentissage)	7,8 %
Stagiaires :	1,9 %



Une politique sociale afin de favoriser l'emploi des séniors

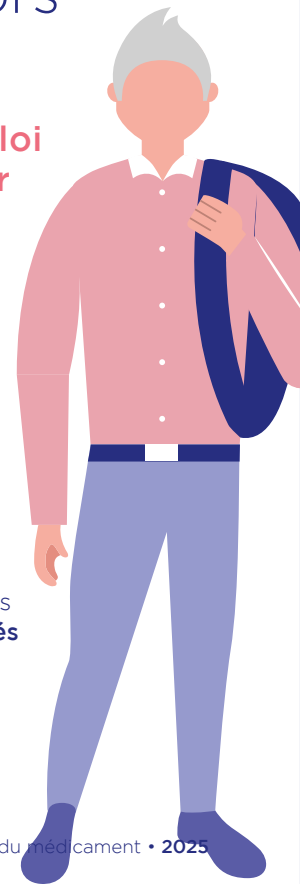
Une amélioration de l'emploi des séniors dans le secteur

Les séniors (salariés de 50 ans et plus) représentent **37% des effectifs** en 2023.

Favoriser l'emploi des séniors

Les entreprises du secteur ont réalisé **1 970 recrutements de séniors de 50 ans et plus en 2023**, soit 20 % du total des embauches en CDI et CDD de l'année.

Les séniors sont majoritairement recrutés dans des **groupes de classification élevés** et dans les métiers de la **promotion du médicament et de production**.



ZOOM SUR... l'alternance

Des engagements tenus en matière de développement de l'alternance

9 961 alternants formés en 2023 aux métiers de demain au sein des entreprises du médicament comprenant :

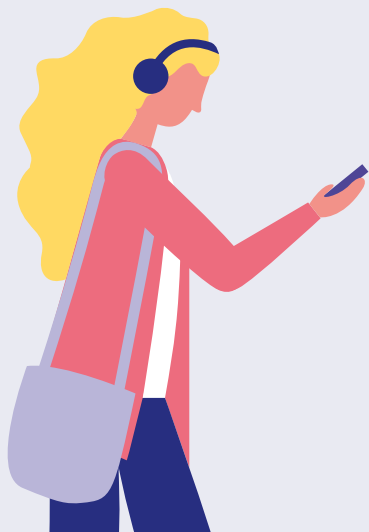
- **8 837** contrats d'apprentissage ;
- **1 124** contrats de professionnalisation.

+4 %

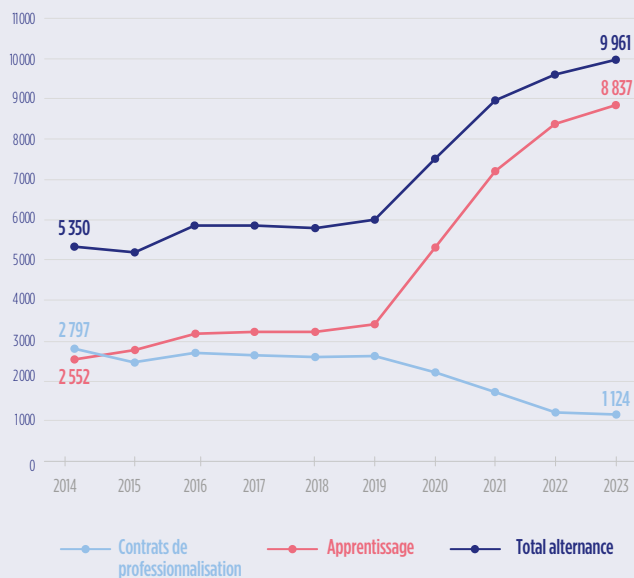
d'évolution des effectifs en alternance entre 2022 et 2023

Les effectifs en alternance poursuivent leur progression très significative observée depuis 3 ans. Cette dernière est en partie due à la **politique gouvernementale d'aide au recrutement d'apprentis**.

Le **taux de recours à l'alternance** dans la branche (défini comme le rapport entre les effectifs alternants et les effectifs salariés au 31/12) **s'élève à 4,3%** et est équivalent à ce qu'on observe dans l'ensemble de l'industrie (*source : Dares, 2023*).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE DE 2014 À 2023

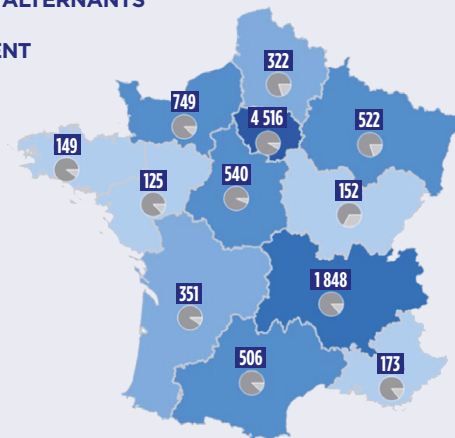


Répartition des alternants sur le territoire

La répartition des effectifs en alternance selon la région correspond à celle des salariés du secteur, bien qu'ils soient légèrement plus concentrés dans les régions **Île-de-France** et **Auvergne-Rhône-Alpes**. En effet, ces dernières rassemblent près de deux tiers des alternants en 2023.

Les groupes d'origine française ont davantage recours à l'apprentissage que les groupes étrangers. Ils accueillent ainsi 73% des alternants tandis qu'ils emploient 64% des salariés de la branche.

RÉPARTITION DES ALTERNANTS SELON LA RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

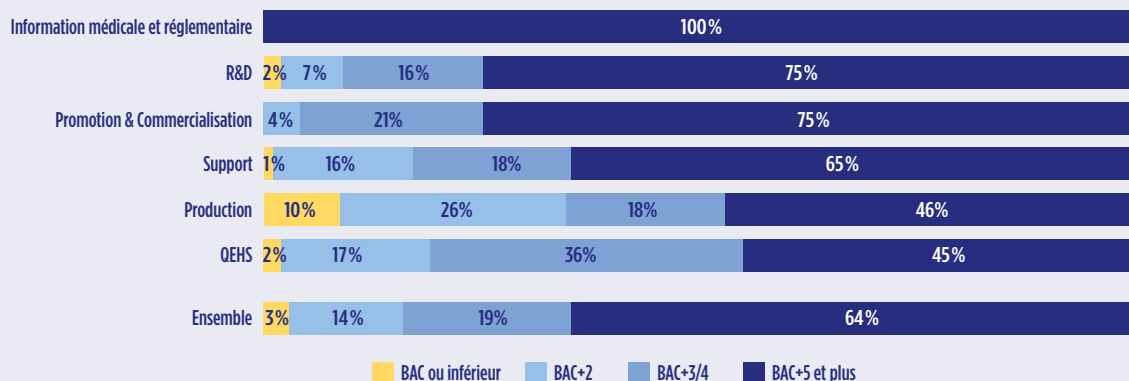


L'alternance concerne majoritairement des futurs diplômés de niveau bac

Plus de deux tiers des alternants ont un niveau de diplôme équivalent à bac+5 (Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées ou diplôme d'ingénieur). Ils occupent plus de trois-quarts des postes en alternance dans **les métiers de l'information réglementaire de la R&D et de la promotion du médicament.**

Un alternant sur 5 a un niveau de diplôme équivalent à bac+3 ou bac+4 (licence et M1). Ce niveau de diplôme est majoritairement représenté dans les métiers du contrôle qualité, environnement, hygiène et sécurité (QEHS). **Les alternants d'un niveau d'études inférieur à bac+3 sont encore minoritaires** et ne représentent que 17 % des contrats d'alternance de la branche.

RÉPARTITION DES NIVEAUX DE DIPLÔMES PRÉPARÉS PAR LES ALTERNANTS SELON LA FAMILLE DE MÉTIERS



Au-delà de l'alternance, un vrai engagement de la branche en faveur de l'inclusion

Pour poursuivre et approfondir cet engagement, le Leem et les partenaires sociaux de la branche se sont engagés dans plusieurs actions concrètes :

- **L'utilisation du contrat de professionnalisation expérimental pour favoriser l'insertion des jeunes et des publics fragilisés** : jeunes non diplômés, quartiers prioritaires de la ville, demandeurs d'emploi et étudiants en situation de handicap.
- **La création de supports d'information** à destination des nouveaux acteurs de l'orientation des jeunes (Agences régionales de l'orientation, Missions locales et Cap Emplois, etc.)
- **Le développement des outils de mise en relation des jeunes avec les entreprises mis à disposition par la branche** (Forums des carrières, forums 1er emploi, jobboard, outils de communication, etc.)

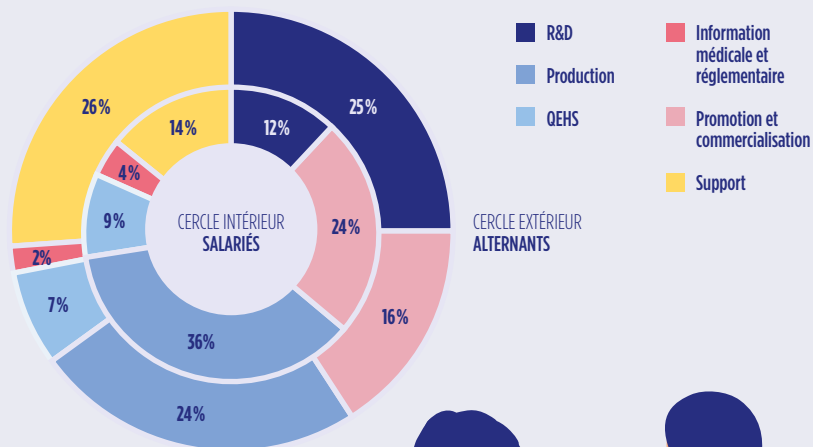
Métiers exercés par les alternants

Les métiers de la production, de la R&D et du support accueillent chacun un quart des alternants de la branche, une répartition qui contraste avec celle des salariés en CDI et CDD.

Ainsi, les alternants sont surreprésentés par rapport aux salariés de la branche dans les métiers de la R&D et des fonctions de supports. Ces deux secteurs bénéficient de conditions favorisant le recours à l'alternance, comme la présence d'un nombre important de candidats.

À l'inverse, **les métiers de la production, de la commercialisation et promotion du médicament**, et dans une moindre mesure de l'information médicale et réglementaire, **ont peu recours à l'alternance** relativement à l'ensemble de la branche. Cette sous-représentation des alternants s'explique en partie par la présence de métiers nécessitant un niveau élevé d'expérience ainsi que par une offre de formation inadaptée.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE ET DES ALTERNANTS SELON LA FAMILLE DE MÉTIERS



Une politique dynamique en matière d'alternance

Depuis l'adoption de la loi avenir professionnel et la disparition de la régulation de l'offre par les Conseils régionaux, le Leem a impulsé un fort développement dans les régions où il était déjà présent (Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est), et s'est surtout implanté dans de nouvelles régions (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Auvergne Rhône-Alpes) pour offrir davantage d'opportunités à des apprentis.

Un fort engagement de la politique Handicap dans la branche avec un accord de branche en faveur de l'emploi des personnes atteintes d'un handicap

RAPPEL

- Un premier accord de branche signé le 25/09/2008
- Un second accord de branche signé le 21/05/2014
- Un troisième accord signé le 21/11/2019
- Un quatrième accord signé le 21/07/2022, agréé le 31/07/2023.

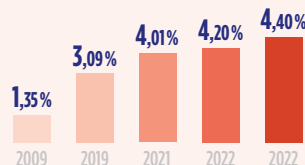


335
entreprises
engagées avec
un référent handicap

+73 000
salariés concernés

+ 3 000
bénéficiaires
de l'obligation d'emploi

Un taux d'emploi
X 3
depuis 2009



6 048
demandes de financement
soit 432 demandes
de financement/an
de 2011 à 2024 (inclus)



2 705
contrats de travail
signés depuis 2010
soit **193 contrats**
en moyenne/an



155
personnes recrutées
en moyenne/an
de 2015 à 2023

ZOOM SUR... la Semaine des métiers de l'industrie du 2 au 12 octobre 2024

Une semaine nationale
au service de l'attractivité
de notre industrie
et du recrutement pour
les entreprises du médicament.

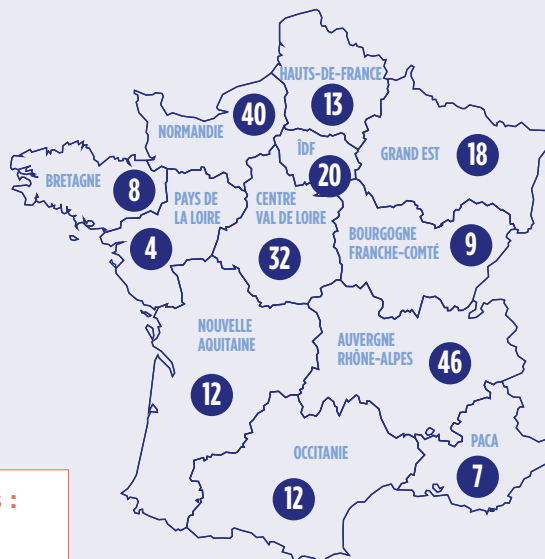
Une semaine :

- pour **attirer** les talents,
promouvoir les notions
d'inclusion et de diversité
des profils,
- pour **agir** pour l'emploi,
épauler les entreprises
dans leurs problématiques,
se faire connaître auprès
du plus grand nombre
et donner envie de rejoindre
notre secteur.

Prochaine semaine des métiers :
du 6 au 11 octobre 2025

Pour toute information, merci
de contacter : vbruere@leem.org

**221 événements répartis
sur toute France**



Un événement en présence de
tout l'écosystème : entreprises et
industriels, partenaires et acteurs
de l'emploi, clusters et pôles de
compétitivité, universités, facultés
de pharma, lycées, collèges,
écoles d'ingénieurs, CFA Leem,
associations étudiantes (Anepf),
collectivités territoriales, CCI,
Régions, campus des métiers).

- **+ de 26000** participants
- **96** découvertes métiers
- **61** actions de recrutement
en direct
- **52** visites de sites industriels
- **+ de 300** contributeurs dont
environ 150 entreprises
- une présence sur les réseaux
sociaux
- la présence de facultés de
pharmacie

leem

www.leem.org

Retrouvez-nous

in Leem

∞ LeemFrance

X LeemFrance

58, Boulevard Gouvion Saint-Cyr - Paris 17^e

